



## Compte rendu de l'audioconférence du 07/05/2020

Participaient à cette audioconférence :

Pour l'administration : M Ramir, Mme Fabrègues, Mme Sage, Mme Baptiste ainsi que l'ensemble des directeurs d'établissement FI/FC

Pour les organisations syndicales : CFDT, FO, Solidaires et CGT.

### Fin scolarités A et B:

M Ramir nous a indiqué que :

- Les **inspecteurs stagiaires** poursuivront leur formation à distance jusqu'au 29 mai. Ils rejoindront leur département d'affectation à compter du 8 juin pour une phase de découverte du terrain. Leur formation pratique probatoire débutera en septembre.

- Les **contrôleurs stagiaires généralistes** sont attendus le 02 juin dans leur direction pour effectuer leur stage d'application.

Au préalable, ils bénéficieront d'une semaine d'autorisation d'absence (du 11 au 15 mai) qui leur permettra de restituer leur logement et de s'installer.

Ils suivront ensuite un programme de révision en distanciel pendant deux semaines.

Peu d'informations ont été données concernant ce programme car il est en cours de réalisation.

- S'agissant des **contrôleurs programmeurs**, ils suivront une formation à distance jusqu'à la fin de leur formation prévue fin mai.

- Les **techniciens géomètres** suivront une formation à distance au moins jusqu'à fin juin.

### Personnel de l'ENFiP :

Note de service du 29 avril 2020 concernant l'ordonnance relative à la prise de congés et RTT pendant la période d'urgence sanitaire :

Cette note ne fait que décliner l'ordonnance du 15 avril 2020 qui :

- indique que cinq jours de RTT seront décomptés pour les agents « ayant bénéficié » **d'autorisation spéciale d'absence (ASA)** pendant le premier mois de confinement (16 mars au 16 avril).

La prise de cinq jours de congés ou de RTT sera aussi être imposée d'ici à la fin du confinement, soit un **total de 10 jours ARRT ou congés** sur la période de confinement (proratisés pour les collègues en temps partiels) ;

- donne « la possibilité » pour les chefs de service d'imposer jusqu'à cinq jours de congé ou RTT à **des agents en télétravail**.

M Ramir a confirmé que cette note s'appliquera aux agents de l'Enfip.

Concernant la possibilité d'imposer des jours de congés aux agents en télétravail, l'Enfip ne ponctionnerait des jours qu'aux agents ayant alterné entre télétravail et ASA.

**Bien évidemment, nous nous opposons à cette ordonnance et nous avons rappelé que les agents en situation ASA n'étaient pas en vacances mais subissaient une période de confinement.**

**- Concernant le report de la date limite de consommation des Congés et RTT de 2019 :**  
Mme Baptiste a indiqué que l'Enfip était toujours en attente d'une note de la Centrale.

#### Modalité de reprise des services de l'ENFiP :

Les plan de prévention ainsi que les modalités de reprise au sein des services de l'Enfip ont été présentés aux OS :

**Le principe général est de privilégier le télétravail** afin de limiter les effectifs présents sur le lieu de travail au strict nécessaire.

Les personnes en situation de fragilité seront placées soit en télétravail soit en autorisation spéciale d'absence.

Si la présence sur le lieu de travail est nécessaire, des plannings de présence seront mis en place par le chef de service pour permettre la distanciation.

**Suite à notre demande des précisions ont été apportés concernant le personnel administratif devant garder leur enfant : celui-ci restera en ASA ou en télétravail au moins jusqu'au 02 juin.**

Sur ce point, M Ramir a indiqué que ce sujet devra faire l'objet **d'une appréciation bienveillante de la part des chefs de service.**

A partir du 02 juin, M Ramir a indiqué que les parents souhaitant garder leur enfant, alors que l'école est en mesure de les accueillir, devront poser des congés.

#### Concernant la sécurisation des espaces de travail :

**L'ensemble des services de l'ENFiP fera l'objet d'un nettoyage conformément aux instructions émises par le Secrétariat général.**

Des **lingettes désinfectantes et du gel** hydro-alcoolique seront mis à disposition.

Les espaces de travail devront être régulièrement aérés par les occupants.

Concernant les masques, Mme Baptiste a indiqué que la commande de ceux-ci était du ressort du préfet.

Compte tenu de l'absence de public dans les services de l'Enfip et du Plan de reprise mis en place, la distribution de masque aux agents n'est pas prévue.

#### Scolarité des Agents C :

Comme cela a été annoncé la formation des AAFIP se fera exclusivement en distanciel et l'Enfip ne leur fournira pas d'ordinateur.

La répartition des stagiaires se fera entre 5 établissements :

Clermont Ferrand : environ 25 groupes ;

Lyon : environ 15 groupes ;

Noisiel : 13/14 groupes ;

Toulouse : 4 groupes ;

Noisy : environ 20 groupes.

Cette formation se décomposera en 2 phases :

- Les 15 premiers jours se feront en e-formation avec la mise en place d'un cartable virtuel.

Au cours de cette période, les échanges Enfip / stagiaires se feront à partir de leur adresse mail personnelle.

Les e-formations seront déposées sur une plateforme autre que Odysée.

- A partir du 2 juin, les stagiaires effectueront la nouvelle scolarité des AAFIP en distanciel.

L'établissement de Lyon a travaillé sur les aménagements de cette scolarité.

L'Enfip souhaite mettre en place :

- des Podcasts ;
- des forums ;
- un référent/coordonnateur pour chaque groupe ;
- des classes virtuelles notamment pour les cours de comptabilité.

**Si nous sommes d'accord sur le fait que nous devons accompagner au mieux les stagiaires dans cette scolarité, nous avons alerté la direction de l'Enfip que l'on devait éviter une multiplication « d'auxiliaires pédagogiques ».**

**Les stagiaires vont devoir assimiler beaucoup de connaissances et il est important qu'ils ne se perdent pas dans les supports que l'Enfip va leur transmettre.**

**L'Enfip ne doit pas sur-solliciter le stagiaire et lui laisser un temps d'apprentissage et d'assimilation.**

**Par ailleurs nous avons émis des réserves sur la mise en place de classes virtuelles.**

**Mme Fabrègues a indiqué que cela était en cours d'élaboration.**

- Semaine de pré-spécialisation :

L'Enfip travaille sur plusieurs hypothèses concernant cette semaine.

A ce jour, on ne sait pas si :

- elle se fera en distanciel ;
- ou en présentiel sur le mois de septembre soit:
  - \* en établissement ;
  - \* en CIF ou ACIF.

### **Scolarité des LEP/LA :**

Les LEP/LA étaient initialement attendus en établissement en juin.

Leur formation « socle » est reportée en septembre 2020 et se déroulera vraisemblablement dans les établissements de Lyon et Noisy.

Cette formation d'une durée de 6 semaines sera réduite à 4 semaines.

**La formation « bloc » de 4 mois, qui devait se dérouler dans les établissements de Noisiel et Clermont-Ferrand n'aura pas lieu.**

Les LEP/LA recevront une formation à leur métier qui sera organisée par les Centres interrégionaux de formation.

### **CPI**

Ce parcours se fera en distanciel.

### **PACTE**

Ce public qui était en cours de formation lors du confinement devrait continuer sa formation.

Pendant encore une fois la direction de l'ENFiP n'a donné aucune précision sur le déroulement de ce parcours.

### **Ecriture de la scolarité des B :**

Mme Fabrègues a indiqué que les travaux ont commencé pour le bloc GP.  
Le bloc GF (professionnel et particulier) est toujours en cours d'arbitrage.

**La CGT reviendra sur ce point lors de la prochaine audioconférence.**

### **Fin du GRH10 :**

Il a été demandé aux établissements d'établir et d'émettre un avis sur chacun des participants.  
Cet avis est émis à partir des galops d'essai et des travaux documentaires remis.

L'Enfip souhaite faire passer une audition finale uniquement aux candidats ayant fait l'objet d'une réserve de la part du chef d'établissement.

**Nous avons demandé que l'Enfip communique rapidement auprès d'eux afin de savoir s'ils ont validé ou non cette sélection.**

### **Concours DGFIP :**

L'oral de contrôleur externe initialement prévu la première semaine du confinement a été reporté à la dernière semaine de juin/ première semaine de juillet. **Celui-ci pourra avoir lieu en visio pour les ressortissants de DOM** (attente de validation par la DG).

Vos représentants : Rita Baccari, Guillaume Champion